

le cnam

Réseau Cnam

Etats financiers combinés

31 décembre 2017

Conservatoire National des Arts et Métiers
292 Rue Saint-Martin
75003 Paris



Table des matières

1	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et le résultat du Réseau Cnam	4
1.1	Compte de résultat combiné	4
1.2	Bilan combiné	5
1.3	Tableau des flux de trésorerie combiné	6
1.4	Etat des variations des fonds propres combinés	7
2	Principes et méthodes de combinaison	8
2.1	Information relative au Réseau Cnam	8
2.2	Référentiel comptable	8
2.3	Date de clôture	8
2.4	Modalités de combinaison	8
2.5	Jugements et estimations de la direction du Réseau	9
2.6	Conversion des comptes exprimés en devises	9
2.7	Transactions en devises	9
2.8	Elimination des opérations Internes au Réseau	9
2.9	Impôts différés	9
2.10	Comparabilité des comptes et changement de méthode	9
3	Principales méthodes comptables du Réseau Cnam	11
3.1	Immobilisations incorporelles	11
3.2	Frais de recherche et développement	11
3.3	Immobilisations corporelles	11
3.4	Immobilisations financières	12
3.5	Evaluation des créances et dettes	12
3.6	Valeurs mobilières de placement	12
3.7	Fonds propres	12
3.8	Provisions pour risques et charges	13
3.9	Engagements de retraite et avantages assimilés	13
3.10	Impôts et taxes	14
3.11	Opérations pluriannuelles	14
3.12	Subventions d'exploitation	14
4	Evénements significatifs	15
4.1	Evolution des activités du Réseau	15
4.2	Faits marquants	15
4.3	Evènement postérieur à la clôture	15
5	Périmètre de combinaison	16
5.1	Les fondements du périmètre de combinaison	16
5.2	Centres non retenus dans le périmètre de combinaison	16
5.3	Fusions	16
5.4	Entités combinées	17
6	Notes sur les principaux postes du compte de résultat	18
6.1	Chiffre d'affaires	18
6.2	Autres produits d'exploitation	18
6.3	Achats et charges externes	18
6.4	Charges de personnel	18
6.5	Autres charges d'exploitation	19
6.6	Impôts et taxes	19
6.7	Dotations et reprises aux amortissements et provisions	19
6.8	Résultat financier	19
6.9	Résultat exceptionnel	20
7	Notes sur les principaux postes du bilan	21
7.1	Immobilisations incorporelles	21
7.2	Immobilisations corporelles	21
7.3	Immobilisations financières	22
7.4	Stocks	22

Réseau Cnam
Etats financiers combinés au 31 décembre 2017

7.5	Clients et comptes rattachés	22
7.6	Autres créances et comptes de régularisation - actif	23
7.7	Valeurs mobilières de placement et disponibilités	23
7.8	Financements Etat	23
7.9	Provisions pour risques et charges	23
7.10	Emprunts et dettes financières	24
7.11	Fournisseurs et comptes rattachés	24
7.12	Autres dettes et comptes de régularisation - passif	24
7.13	Engagements hors bilan	24
8	Informations détaillées par centre au 31 décembre 2017	26
8.1	Détail du chiffre d'affaires par centre	27
8.2	Compte de résultat par centre	28
8.3	Bilan par centre	30

1 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et le résultat du Réseau Cnam

1.1 Compte de résultat combiné

En milliers d'euros	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Chiffre d'affaires	6.1	83 452	81 756
Autres produits d'exploitation	6.2	149 169	146 537
Produits d'exploitation		232 621	228 293
Achats et charges externes	6.3	(54 452)	(55 909)
Charges de personnel	6.4	(159 308)	(154 956)
Autres charges d'exploitation	6.5	(8 526)	(6 474)
Impôts et taxes	6.6	(3 196)	(2 936)
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	6.7	(4 346)	(6 105)
Charges d'exploitation		(229 828)	(226 380)
Résultat d'exploitation		2 793	1 913
Produits financiers		74	97
Charges financières		(60)	(70)
Résultat financier	6.8	14	27
Résultat courant		2 807	1 940
Produits exceptionnels		1 704	2 540
Charges exceptionnelles		(1 489)	(3 012)
Résultat exceptionnel	6.9	215	(472)
Résultat avant impôt		3 022	1 468
Impôts sur le résultat		(14)	(15)
Résultat net de l'ensemble combiné		3 008	1 453

1.2 Bilan combiné

En milliers d'euros	Notes	31/12/2017		31/12/2016	
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles	7.1	9 936	(8 343)	1 593	1 417
Immobilisations corporelles	7.2	378 122	(84 125)	293 997	300 338
Immobilisations financières	7.3	2 819	-	2 819	4 067
Actif immobilisé		390 877	(92 468)	298 409	305 822
Stocks et en-cours	7.4	4	-	4	4
Clients et comptes rattachés	7.5	46 428	(6 886)	39 542	34 477
Autres créances et comptes de régularisation - actif	7.6	21 469	(524)	20 945	21 874
Valeurs mobilières de placement	7.7	840	-	840	8 334
Disponibilités	7.7	55 127	-	55 127	41 057
Actif circulant		123 868	(7 410)	116 458	105 746
TOTAL ACTIF		514 745	(99 878)	414 867	411 568
Financements de l'actif par l'Etat	7.8			275 571	282 113
Fonds associatifs (cotisations des adhérents, apports, autres)				10 546	10 441
Financements des actifs par des tiers - Cnam				11 526	11 343
Financements des actifs par des tiers - Autres centres				(96)	(213)
Fonds propres				297 547	303 684
Réserves				39 375	37 443
Résultat de l'exercice				3 008	1 453
Total Fonds propres et réserves				339 930	342 580
Provisions pour risques et charges	7.9			9 103	9 255
Emprunts et dettes financières	7.10			3 117	2 212
Fournisseurs et comptes rattachés	7.11			14 995	12 487
Autres dettes et comptes de régularisation - passif	7.12			47 722	45 034
Total Dettes				65 834	59 733
TOTAL PASSIF				414 867	411 568

1.3 Tableau des flux de trésorerie combiné

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble combiné	3 008	1 453
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :		
- Dotation nette aux amortissements et provisions	9 044	11 107
- Plus ou moins values de cession d'immobilisations	1 010	934
- Autres variations sans incidence sur la trésorerie	-	(2)
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation :		
- Variations de stock	-	-
- Variations des dettes et créances d'exploitation	1 434	(706)
dont Variations des créances	(2 406)	(2 377)
dont Variations des dettes	3 840	1 671
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	1 492	1 279
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(557)	(388)
- Acquisitions d'immobilisations corporelles	(4 942)	(6 080)
- Acquisitions d'immobilisations financières	(103)	(17)
- Cessions d'immobilisations corporelles	289	-
- Diminution d'immobilisations financières	40	142
- Variation nette des placements court terme	-	200
Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(5 273)	(6 143)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
- Augmentation des fonds propres	-	-
- Diminution des fonds propres	(4 925)	(4 684)
- Subventions d'investissements reçues	1 076	640
- Augmentation des emprunts	933	(111)
- Remboursement des emprunts	(778)	112
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	(3 700)	(4 037)
- Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie	-	-
- Incidence d'opérations sans incidence sur la trésorerie	-	-
VARIATION DE TRESORERIE	5 523	2 606
Trésorerie à l'ouverture	49 335	46 729
Trésorerie à la clôture	54 858	49 335
Disponibilités		
Disponibilités	55 127	41 045
Valeurs mobilières de placement	840	8 334
Concours bancaires courants	(1 106)	(55)
Intérêts courus non échus	(3)	11
Total	54 858	49 335

1.4 Etat des variations des fonds propres combinés

En milliers d'euros	Fonds propres	Résultat de l'exercice	Réserves de combinaison	Total Capitaux propres
Situation au 01/01/2016	309 923	5 836	27 443	343 202
Affectation du résultat		(5 836)	5 836	-
Financements nets de l'actif par l'Etat	(4 684)			(4 684)
Financements nets de l'actif par des tiers	303		(303)	-
Commodats	(1 595)			(1 595)
Engagement retraite de 2015 imputé sur fonds propres de 2015			(19)	(19)
Régularisation des à-nouveaux	0		4 485	4 485
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	(262)			(262)
Résultat de l'exercice		1 453		1 453
Situation au 31/12/2016	303 685	1 453	37 442	342 580
Affectation du résultat		(1 453)	1 453	-
Financements nets de l'actif par l'Etat	(4 925)			(4 925)
Financements nets de l'actif par des tiers	0		0	-
Commodats	(1 595)			(1 595)
Régularisation des à-nouveaux	0		98	98
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	382			382
Résultat de l'exercice		3 008		3 008
Impact des retraitements de consolidation de 2016 sur les réserves			108	108
Impact des retraitements de consolidation de 2017 sur les réserves			274	274
Situation au 31/12/2017	297 547	3 008	39 375	339 930

Les « Régularisations des à-nouveaux » correspondent essentiellement aux impacts des régularisations comptables opérées dans les comptes sociaux de Cnam (cf. 2.10.3)

2 Principes et méthodes de combinaison

2.1 Information relative au Réseau Cnam

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Il constitue un grand établissement au sens de l'article L. 717-1 du code de l'éducation.

Sa mission d'enseignement supérieur et de recherche s'organise autour d'un Réseau national formé de centres régionaux et d'un siège à Paris.

Le Cnam est régi par le décret n°88-413 du 22 avril 1988 ayant pour mission de :

- dispenser des formations qualifiantes et diplômantes à un public majoritairement composé d'adultes suivant des cours du soir,
- mener des recherches scientifiques au sein de ses laboratoires,
- présenter à un public large des collections d'objets techniques, dans le cadre du Musée des arts et métiers.

Les centres régionaux du Cnam sont régis par le décret n°89-108 du 20 février 1989 et sont gérés le plus souvent au travers d'organismes de gestion spécifiques.

Le comportement social, commercial, technique et financier commun crée un lien de combinaison au sens du §61 du CRC 99-02. En conséquence, le Cnam a publié des comptes combinés pour la première fois pour l'exercice 2013.

Des conventions de combinaison signées entre le Cnam et les centres régionaux prévoient les modalités d'établissement des comptes combinés, avec le Cnam comme entité combinante.

2.2 Référentiel comptable

Les comptes combinés sont établis en conformité avec les principes et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires en vigueur en France et plus particulièrement le règlement CRC 99-02 du Comité de la réglementation Comptable.

Les comptes annuels des établissements entrant dans le périmètre de combinaison sont arrêtés selon les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- le PCG 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999, les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce,

- au nouveau référentiel comptable constitué du recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP), de l'Instruction comptable commune du 22 décembre 2016 (BOFIP-GCP-17-0003 du 20 janvier 2017) et du plan de comptes commun (en remplacement de l'Instruction codificatrice M9-3 applicable aux EPSCP (Etablissements Publics à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel)),

- l'Instruction n° 08-017-M9 du 3 avril 2008 relative aux comptes consolidés des EPN (Etablissements Publics Nationaux).

Les comptes sont établis dans le respect des principes comptables :

- de continuité d'exploitation,
- d'indépendance des exercices,
- et de permanence des méthodes.

2.3 Date de clôture

Le Cnam clôture ses comptes au 31 décembre de chaque année, ainsi que la majorité des centres régionaux combinés.

Lorsque la date de clôture d'un centre compris dans le périmètre de combinaison est antérieure de plus de trois mois à la date de clôture des comptes combinés, il est nécessaire d'établir des comptes intermédiaires à la date de clôture.

Ces comptes intermédiaires peuvent être établis en partant des comptes individuels retraités pour tenir compte des opérations significatives survenues entre la date de clôture des comptes individuels du centre concerné et la date de clôture des comptes combinés.

Pour le centre Nouvelle-Aquitaine, l'exercice social clos le 31 décembre 2017 a une durée de 16 mois.

2.4 Modalités de combinaison

Les comptes combinés résultent du cumul des comptes annuels des différents centres compris dans le périmètre, après retraitements d'harmonisation et reclassements.

Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés sans impact sur le résultat d'ensemble.

Entrent dans le périmètre de combinaison du Réseau Cnam les centres avec lesquels le Cnam a obtenu un engagement portant sur la combinaison.

La valeur d'entrée des actifs et passifs à retenir pour ces entités combinées est égale à leur valeur nette

comptable à la date d'entrée dans le périmètre de combinaison, retraitée aux normes comptables du Réseau.

Au 31 décembre 2017 tous les centres sont intégrés dans le réseau Cnam par la méthode de combinaison.

Le périmètre de combinaison est détaillé en paragraphe 5.4.

2.5 Jugements et estimations de la direction du Réseau

L'établissement des états financiers nécessite d'effectuer des estimations et d'utiliser des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les estimations significatives réalisées par le Réseau pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles,
- l'évaluation des dépréciations des actifs à comptabiliser,
- l'évaluation des produits constatés d'avance,
- l'évaluation et la comptabilisation des provisions pour risques et charges liées aux opérations du Réseau,
- les hypothèses de calcul des engagements envers le personnel.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Réseau révisé ses estimations sur la base des informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Outre l'utilisation d'estimations, la direction du Réseau fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

2.6 Conversion des comptes exprimés en devises

La devise d'établissement des comptes combinés du Réseau Cnam est l'Euro. Les montants présentés dans les états financiers sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

Seuls les Centres Polynésie et Nouvelle Calédonie établissent leurs comptes selon une devise différente (le Franc des Collectivités Françaises du Pacifique, CFP). La parité étant fixe avec l'euro, le bilan et le compte de résultat ont été convertis en retenant la parité de 1 euro = 119,33 francs CFP.

2.7 Transactions en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les créances et les dettes libellées en devises sont converties sur la base du taux de change de clôture.

Les écarts de conversion des créances et des dettes libellées en devises sont enregistrés en résultat financier au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

2.8 Elimination des opérations internes au Réseau

Les opérations internes ainsi que les comptes réciproques entre les centres du Réseau Cnam sont éliminés.

Les provisions pour dépréciation se rapportant à des créances détenues sur les entités combinées sont réintégrées dans les fonds propres combinés, les mouvements de l'exercice étant neutralisés dans le compte de résultat combiné.

Les autres flux internes au Réseau concernent les opérations affectant les comptes de bilan (dettes et créances) et de résultat (refacturations, charges à payer et factures non parvenues, etc.).

2.9 Impôts différés

Le Réseau Cnam ne constate aucun impôt différé, dans la mesure où ses activités ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés.

2.10 Comparabilité des comptes et changement de méthode

2.10.1 Méthode de dépréciation

Pour l'entité Cnam, le calcul des dépréciations des créances a été modifié dans le sens d'une approche prudentielle. Ainsi, les créances de plus de 12 mois figurant au compte Clients et comptes rattachés, ont été dépréciées à 100%. Les créances figurant au compte Clients et comptes rattachés inférieures à 12 mois, sont dépréciées à hauteur de 70%. Ce ratio a été évalué sur la base du recouvrement des créances comptabilisées au compte Clients et comptes rattachés en 2015. Au total pour l'entité Cnam, le montant des dépréciations passe de 5 879 K€ en 2016 à 5 570 K€ en 2017 (dont 297 K€ de dépréciations sur une avance de trésorerie au profit de l'AGCNAM Occitanie).

2.10.2 Retraitements des anciennes ressources affectées : changement de méthode comptable

Les nouvelles conventions pluriannuelles ont été classées selon la typologie donnée par l'instruction du 20 novembre 2013 « modalités de comptabilisation des opérations pluriannuelles » : opérations pluriannuelles avec contrepartie directe, opérations pluriannuelles sans contrepartie directe.

Les contrats de recherche antérieurs à l'application de cette nouvelle instruction qui étaient gérés selon la méthode dite des ressources affectées et non encore terminés au 31 décembre 2015 ont été reclassés conformément à l'instruction DGFIP sur les modalités de traitement des conventions de ressources affectées en date du 16 octobre 2015.

- Annulation de la correction de l'écriture du bilan d'entrée au 31/12/2016 de la FAG concernant la subvention « chaire Malakoff » (impact négatif sur les fonds propres de 1200 K€).
- Correction des CAP 2016 congés (impact négatif sur les fonds propres de 902 K€).
- Correction de la Taxe d'apprentissage (impact négatif sur les fonds propres de 441 K€).
- Reclassement des factures émises au compte 7588 en 2017 concernant la gestion des exercices antérieurs (Impact positif sur les fonds propres de 1778 K€).
- Intégration des comptes de bilan du CEE au 30 septembre 2017 (impact positif sur les fonds propres de 698 K€).
- Correction d'une provision ARE du CEET (Impact positif sur les fonds propres de 149K€).
- Diverses corrections (Impact positif sur les fonds propres de 16K€).

2.10.3 Régularisations comptables

Un certain nombre de régularisations ont été apportées au bilan de sortie 2016 et au 31 décembre 2017 de l'entité Cnam :

3 Principales méthodes comptables du Réseau Cnam

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de logiciels acquis et destinés à usage interne.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production compte tenu des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Elles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue, soit cinq ans pour les logiciels.

3.2 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement ne sont pas activés, les critères comptables pour la capitalisation de ces frais n'étant pas remplis. Ils sont donc comptabilisés au compte de résultat.

3.3 Immobilisations corporelles

3.3.1 Biens acquis

Les immobilisations corporelles appartenant au Cnam sont évaluées à leur coût d'acquisition composé du prix d'achat ainsi que des dépenses directement liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du bien, dans la mesure où elles peuvent être rattachées à cette acquisition.

3.3.2 Biens mis à disposition

• Au sein du Cnam

Les actifs mis à disposition et contrôlés par l'EPSCP sont comptabilisés, conformément à l'instruction du 14 octobre 2013 de la DGFiP relative à la comptabilisation des biens immobiliers, à leur valeur vénale sur la base d'une évaluation réalisée par France Domaine.

Conformément à l'instruction du 14 octobre 2013, les biens immobiliers remis en dotation par l'Etat ont fait l'objet d'une intégration en 2014 dans le bilan de l'établissement sur la base:

- d'une évaluation de 2011 pour les biens suivants : ESGT, SYNERGIE, GAY LUSSAC, LEVALLOIS et SAINT-ROCH, CCR Pays de la Loire, MONTGOLFIER et SAINT-CYR (terrain en friche). Les montants intégrés représentent pour le bâti 35 996 K€ et pour le non bâti 135 521 K€.

- Et de deux évaluations réalisées en 2013 et 2014 pour les biens suivants : SAINT-MARTIN, LANDY, RESERVES DU MUSEE, IAT et CCR Bretagne. Les montants intégrés représentent pour le bâti 54 200K€ et pour le non bâti 44 401 K€.

Les biens ont été intégrés en 2014.

Une nouvelle évaluation a été faite en 2015 pour l'immeuble « Montgolfier » et a conduit à modifier les inscriptions 2014 au bilan :

- Réestimation à la baisse de la valeur de l'immeuble pour (26 835) K€, contrepartie Capitaux propres
- Diminution de la valeur du terrain pour (53 883) K€, contrepartie Capitaux propres

Pas de nouvelle évaluation en 2017.

• Au sein des centres régionaux

Les actifs mis à disposition et contrôlés par les Centres sont comptabilisés à leur valeur vénale sur la base d'une évaluation réalisée par France Domaine.

Le tableau ci-dessous présente la liste exhaustive des centres disposant de biens en propriété ou en dotation :

Centres	Adresse	Usage	Régime	Evaluation éventuelle
AG Cnam Ile de France	19 cour Blaise Pascal à Evry	Pédagogique	Propriétaire	
AG Cnam Rhône Alpes Auvergne	24 rue Robinson à St Etienne		Propriétaire	
AG Cnam Marseille	12 place des Abattoirs		Commodat	
AG CNAM Pays de Loire - Nantes	25 Boulevard Guy Mollet Hall A et B 44311 Nantes Cedex 3	Administratif et pédagogique	Commodat	7 974 K€
AG CNAM Pays de Loire - Angers	165 rue de la Barre 49008 Angers Cedex 1	Administratif et pédagogique	Propriétaire	3 255 K€

Centres	Adresse	Usage	Régime	Evaluation éventuelle
AG CNAM Pays de loire - Angers - Iforis	4 rue Georges Morel Campus Angevin 4904 Angers Cedex 1	Administratif et pédagogique	Propriétaire	659 K€
AG Cnam Guadeloupe	Immeuble campus de Fouillole Pointe à Pitre		Propriétaire	Valeur nette comptable = 0€
AG Cnam Champagne Ardennes	Rue des crayères, à Reims		Mise à disposition par l'université à titre gratuit pendant 30 ans	

3.3.3 Biens financés en crédit-bail

Les immobilisations financées par crédit-bail sont comptabilisées à l'actif du bilan pour leur valeur stipulée au contrat. Elles sont amorties selon les mêmes règles que si elles avaient été acquises en pleine propriété.

Ces immobilisations sont considérées comme achetées à crédit : la dette correspondante est ainsi inscrite au passif et fait l'objet d'une charge financière.

7 centres comptabilisent une redevance de crédit-bail, le montant total de la redevance de crédit-bail du réseau Cnam s'élève à 82 K€.

Au 31 décembre 2017, seul le montant de crédit-bail existant dans les centres Pays de la Loire a fait l'objet d'un retraitement dans les comptes combinés, dans la mesure où l'endettement dépassait le seuil de 5% du total du passif.

Ainsi, le montant retraité dans les dettes financières du réseau Cnam s'élève à 55 K€ (265 K€ au 31 décembre 2016) pour une redevance de crédit-bail éliminée à hauteur de 1K€ (121 K€ au 31 décembre 2016).

3.3.4 Amortissement

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité des biens selon le mode linéaire.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Bâtiments	50 ans
Constructions légères	20 ans
Mobilier	10 ans
Machines et matériels	5 à 10 ans

- Les biens immobiliers ne font pas l'objet d'une comptabilisation par composant.
- Certains matériels spécifiques (laboratoires de recherche) sont amortis suivant l'appréciation du responsable de ce matériel en fonction du temps effectif et de l'intensité de l'utilisation.

3.3.5 Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont dépréciées lorsque leur valeur d'inventaire à la clôture devient inférieure à leur valeur brute.

3.4 Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, si nécessaire, dépréciés pour tenir compte de leur valeur d'inventaire à la clôture.

3.5 Evaluation des créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, et leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas, en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes (risque de non recouvrement, litige, etc.)

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.7 Fonds propres

Les fonds propres du Réseau Cnam sont constitués par :

- les dotations et financements externes de l'actif en provenance de l'Etat,
- les fonds associatifs (yc. les dons et legs en capital),
- les réserves constituées par les résultats accumulés des exercices précédents,
- les financements externes de l'actif en provenance de tiers autres que l'Etat.

3.7.1 Dotation et financements externes de l'actif par l'Etat

Les actifs reçus en dotation n'ayant pas vocation à être renouvelés en tant que tels par le Cnam sont traités selon le régime dit « de la neutralisation », par le biais d'une reprise annuelle sur la dotation des annuités

d'amortissement correspondantes. Ces dotations n'impactent donc pas le résultat, mais les fonds propres.

3.7.2 Fonds associatifs

Les fonds associatifs comprennent la mise à disposition définitive de biens au profit des associations affiliées (apports, cotisations, etc.).

Les legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés ne sont pas présentés sur une ligne séparée et sont comptabilisés dans les fonds associatifs sans droit de reprise.

3.7.3 Financements externes de l'actif autre que l'Etat

Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme

Ce poste est constitué des subventions d'investissement destinées à financer un bien inscrit à l'actif, et qui, selon toute vraisemblance, sera renouvelé par l'association à l'issue de sa durée de vie.

La reprise de la subvention qui finance une immobilisation amortissable est comptabilisée en résultat combiné au même rythme que l'amortissement pratiqué sur l'immobilisation qu'elle a financé et ce, en application du principe de rattachement des charges aux produits.

Selon l'option offerte par le règlement CRC 99.02 sur les comptes combinés, les subventions d'investissement sont maintenues dans les fonds propres combinés.

Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'organisme (subventions de fonctionnement)

Sont inscrites dans ce poste les subventions publiques reçues pour l'acquisition d'un actif, dont le renouvellement (à l'issue de sa durée de vie) n'est pas envisagé ou est assuré par le financeur initial.

Ces subventions font l'objet d'une reprise au résultat, enregistrée en produits d'exploitation, proportionnellement à la dotation aux amortissements des biens qu'elles ont servi à financer.

Dans les comptes combinés les subventions de fonctionnement ont été reclassées dans les produits constatés d'avance.

3.7.4 Immobilisations mises à disposition de l'EPSCP

Font partie de cette catégorie les biens indiqués au paragraphe 3.3.2.

En application des instructions M9-3, n°06-007-M9 et de la directive de la DGFIP relative à la comptabilisation des biens immobiliers, afin d'en informer les tiers, ces biens figurent dans les comptes d'actifs en contrepartie des comptes de passif « Financements Etat » qui figurent dans les fonds propres.

Au 31 décembre 2015, le Cnam a inscrit dans les fonds propres les biens immobiliers mis à sa disposition.

Au 31 décembre 2015, seul le centre Pays de la Loire a inscrit ces biens dans ses fonds propres.

3.8 Provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet, mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant, sont incertains.

Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée. Une information est alors fournie en annexe.

3.9 Engagements de retraite et avantages assimilés

Ces engagements correspondent aux droits à prestations de retraite et prestations assimilées, attribués aux salariés, en contrepartie des services rendus et créent pour l'établissement une obligation.

Pour le personnel d'Etat, aucun engagement n'est comptabilisé dans les comptes sociaux, celui-ci étant inscrit dans les comptes de l'Etat.

Pour le personnel de droit privé, le Réseau Cnam comptabilise l'engagement au passif du bilan. L'évaluation actuarielle de cet engagement au titre du régime d'indemnités d'ancienneté et de fin de carrière est effectuée selon une méthode conforme aux préconisations de la recommandation 2003 R01 du CNC, à savoir la méthode des unités de crédit projetées avec service proraté.

Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités de retraite en fonction des centres du périmètre de combinaison sont :

	31/12/2015	31/12/2014
Age de départ à la retraite	Entre 60 et 67 ans	Entre 62 et 65 ans
Type de départ	Retraite à l'initiative du salarié	Retraite à l'initiative du salarié
Taux de charges sociales	30% à 50 % selon les CSP	30% à 50 % selon les CSP
Taux d'accroissement des salaires	Entre 1% et 2%	Entre 1% et 2,5%
Taux de rotation	Entre 1% et 5%	Entre 1% et 5%
Taux d'actualisation	Entre 1% et 3%	Entre 1% et 3%

Sur les 20 centres combinés :

- 10 centres calculent et comptabilisent une provision d'indemnités de départ à la retraite,
- 4 centres calculent le montant de la provision d'indemnités de retraite mais ne la comptabilisent pas.

Les provisions ont donc été comptabilisées dans les comptes combinés,

- 6 centres ne calculent et ne comptabilisent aucune provision d'indemnités de retraite ; pour ces centres, le poids de leurs effectifs dans le total combiné des effectifs est inférieur à 20%. Considéré comme non significatif, aucune provision les concernant n'a été comptabilisée dans les comptes combinés.

La provision d'indemnités de départ à la retraite couvre 1 022 personnes sur un effectif total du réseau Cnam de 2 686 (dont 1 633 pour le centre Cnam Etablissement National non concerné par le dispositif).

3.10 Impôts et taxes

Les activités du Réseau Cnam ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés dès lors qu'aucune opération commerciale n'est réalisée.

L'impôt courant présent au compte de résultat concerne l'impôt sur les placements financiers.

Concernant la taxe sur la valeur ajoutée, le Réseau Cnam est assujéti redevable partiel, dans la mesure où une partie de son activité est exonérée, notamment :

- la formation initiale,
- la formation professionnelle continue,
- les activités regroupées dans les centres financiers de la Recherche qui ne se traduisent pas par des prestations de services ou livraison de bien à des tiers.

3.11 Opérations pluriannuelles

3.11.1 Chiffre d'affaires lié à des prestations de formation

Dans le cas de contrats qui portent sur la réalisation de prestation de formation et dont la période d'exécution est répartie au minimum sur deux exercices, il convient d'appliquer la méthode des produits constatés d'avance afin d'étaler ce produit sur les exercices intéressés.

Dans les EPSCP, cette technique présente un intérêt certain compte tenu du décalage qui existe entre l'année universitaire et l'exercice comptable (droits d'inscription, prestation de formation continue, etc.)

Cette méthode est l'application des principes d'indépendance des exercices et de correct rattachement des produits à l'exercice.

Concernant le Cnam, jusqu'en 2013 des clés de répartition ont été élaborées sur la base d'analyse des historiques pour répartir les produits entre deux exercices N/N+1.

Depuis 2014, des outils sont à disposition, et permettent d'appliquer cette méthode individuellement pour chacune des prestations de formation.

Concernant les Centres régionaux, des clés sont utilisées afin de comptabiliser ce chiffre d'affaires.

L'homogénéisation est un objectif à atteindre sur les prochains exercices.

3.11.2 Conventions et contrats de recherche

Le Cnam réalise des opérations de recherche faisant l'objet de financements externes régis par des contrats ou conventions de recherche.

Avant l'instruction du 20 novembre 2013 « modalités de comptabilisation des opérations pluriannuelles », les conventions étaient gérées soit par la procédure de ressources affectées, soit au *prorata temporis*.

Par la suite, les nouvelles conventions pluriannuelles ont été classées selon la typologie donnée par cette instruction: opérations pluriannuelles avec contrepartie directe, opérations pluriannuelles sans contrepartie directe.

La procédure de gestion des conventions pluriannuelles a été actualisée selon cette nouvelle réglementation.

3.12 Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit pour leur montant total à la date de notification, dans la mesure où les conditions suspensives sont levées.

Dès qu'une condition résolutoire semble ne pas pouvoir être respectée, une provision pour reversement de subvention est comptabilisée.

4 Evénements significatifs

4.1 Evolution des activités du Réseau

4.1.1 La mission principale du Cnam

Les missions principales de Cnam sont :

- formation tout au long de la vie,
- recherche,
- diffusion de la culture scientifique et technique.

Les centres du Cnam en région assurent en partie ou en totalité, selon les cas, les mêmes formations que le Cnam Paris établissement national, mais également des formations spécifiques créées localement.

Tous les centres se font les partenaires des politiques régionales et collaborent avec les acteurs locaux : entreprises, collectivités territoriales, rectorats, universités, agences pour l'emploi, centres d'information et d'orientation, cités des métiers, etc.

La structure en réseau du Cnam est relayée, à l'étranger, à travers l'offre de formation proposée par deux centres associés Liban et Maroc.

L'activité du centre Maroc est intégrée à 100% dans l'activité Cnam Etablissement National.

Le centre Liban est lié au Cnam Etablissement National par un partenariat, aucun lien de subordination n'existe.

4.1.2 Les éléments nouveaux

Au cours de cet exercice, des fusions ont été opérées entre plusieurs centres du réseau Cnam. Il s'agit :

- Des centres Bourgogne et Franche-Comté qui deviennent un seul centre Bourgogne Franche-Comté
- Des centres Champagne Ardenne, Lorraine et Alsace qui deviennent le centre Grand Est
- Des centres Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin qui forment le centre Nouvelle Aquitaine
- Des centres Haute-Normandie et Basse-Normandie qui forment la Normandie
- Des centres Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées qui forment le centre Occitanie
- Des centres Picardie et Nord-Pas-de-Calais qui forment les Hauts-de-France

4.2 Faits marquants

4.2.1 Contrôle de la cour des comptes depuis mai 2014

Depuis mai 2014, l'établissement fait l'objet d'un contrôle de la Cour des Comptes. Celui-ci comprend une

évaluation de la gestion et un contrôle juridictionnel des comptes. Le rapport sur la gestion de l'établissement a été produit en octobre 2015, en revanche le jugement des comptes n'a pas encore été transmis à la date du 31 décembre 2017.

4.2.2 Le renforcement des actions de recouvrement

L'amélioration du recouvrement constitue un élément fort de la politique de gestion de l'établissement et concerne l'ensemble des services qui doivent se mobiliser aux différentes étapes du processus de facturation. Cela est régulièrement rappelé et notamment au Conseil d'Administration.

4.2.3 Passage au 1^{er} janvier 2017 à la GBCP

Le passage au 1^{er} janvier à la GBCP a comme principale conséquence un décalage entre la comptabilité générale et la comptabilité budgétaire avec : en dépenses, une exécution budgétaire en autorisations d'engagement et en crédits de paiement. En recettes, un impact en comptabilité générale qui se fait toujours à la prise en charge du titre de recette et un impact en comptabilité budgétaire au moment du rapprochement de la créance avec l'encaissement. Par ailleurs, le passage à la GBCP a nécessité une évolution de SIFAC avec une migration des données au 31/12/2016 et des changements de processus outil sur certains flux.

4.2.4 Application du nouveau référentiel comptable constitué du recueil des normes comptables des établissements (RNCEP), de l'instruction commune et du plan de comptes commun

Ce nouveau référentiel se substitue à l'instruction M93 relative aux réglementations budgétaires, financière et comptables des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Une des principales différences de présentation est relative aux opérations de charges et produits exceptionnels qui ne sont plus reconnues dans le nouveau plan de compte.

4.3 Evènement postérieur à la clôture

Aucun

5 Périmètre de combinaison

5.1 Les fondements du périmètre de combinaison

Le Réseau Cnam présente des comptes combinés car il constitue un ensemble dont la cohésion ne résulte pas de liens en capital mais de la volonté de créer des liens financiers ainsi qu'élaborer des projets communs.

Le périmètre de combinaison est ainsi basé sur les conventions de combinaison signées entre le Cnam et les centres régionaux, qui désignent le Cnam comme entité combinante.

5.2 Centres non retenus dans le périmètre de combinaison

Deux centres n'ont pas été retenus dans le périmètre de combinaison au 31 décembre 2017 :

- le centre Midi Pyrénées Millau n'est pas géré par une AGCnam, mais par une association qui déploie des formations du Cnam parmi d'autres activités.
En conséquence il est exclu du périmètre de combinaison.
- l'activité du centre de Guyane a été arrêtée courant 2013. En conséquence, aucune convention n'a été signée et les états financiers de ce centre ne sont pas intégrés dans la combinaison.

5.3 Fusions

- L'Etablissement public du CNAM a transféré en date du 1^{er} septembre 2017 les activités et le personnel de l'ancienne région Bourgogne à l'association AG Cnam Bourgogne-Franche-Comté.
- L'AG Cnam de la région Grand Est a été créée le 30 août 2016 et les anciennes associations de gestion du Cnam d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine ont été absorbées par fusion par l'AG Cnam de la région Grand Est en date d'effet du 1^{er} janvier 2017 à 0 heure.
- Une opération de fusion-crétion a eu lieu suite au rapprochement des AG Cnam Haute Normandie et Basse Normandie, la structure AG CNAM Normandie a été créée au 1^{er} janvier 2017.
- L'Etablissement public du CNAM a transféré au 1^{er} septembre 2017 les activités et le personnel du centre Nord-Pas-de-Calais à l'AG Cnam Hauts-de-France
- L'AGCNAM Nouvelle Aquitaine a reçu, à compter du 1^{er} janvier 2017, les apports des AGCNAM Aquitaine, AGCNAM Limousin et AGCNAM Poitou-Charentes

5.4 Entités combinées

Au 31 décembre 2017, le Réseau Cnam se compose de 20 centres, tous combinés.
Pour le détail des fusions de sociétés ayant eu lieu en 2017, se référer au paragraphe 5.3.

Entités du périmètre de combinaison	31/12/2017	31/12/2016
CNAM	Combiné	Combiné
NOUVELLE AQUITAINE	Combiné	N/A
Aquitaine	N/A	Combiné
Poitou Charentes	N/A	Combiné
Limousin	N/A	Combiné
AUVERGNE RHÔNE-ALPES	Combiné	N/A
Auvergne	N/A	Combiné
Rhône-Alpes	N/A	Combiné
NORMANDIE	Combiné	N/A
Haute-Normandie	N/A	Combiné
Basse-Normandie	N/A	Combiné
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	Combiné	N/A
Bourgogne	N/A	Combiné
Franche-Comté	N/A	Combiné
BRETAGNE	Combiné	Combiné
CENTRE	Combiné	Combiné
GRAND EST	Combiné	N/A
Alsace	N/A	Combiné
Lorraine	N/A	Combiné
Champagne-Ardenne	N/A	Combiné
CORSE	Combiné	Combiné
GUADELOUPE	Combiné	Combiné
ILE-DE-France	Combiné	Combiné
LA MARTINIQUE	Combiné	Combiné
LA REUNION	Combiné	Combiné
OCCITANIE	Combiné	Combiné
IPST TOULOUSE	Combiné	Combiné
HAUTS-DE-France	Combiné	N/A
Nord Pas-de-Calais	N/A	Combiné
Picardie	N/A	Combiné
NOUVELLE CALEDONIE	Combiné	Combiné
PAYS DE LA LOIRE	Combiné	Combiné
POLYNESIE FRANCAISE	Combiné	Combiné
PACA	Combiné	Combiné

6 Notes sur les principaux postes du compte de résultat

Tous les tableaux ci-dessous sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

6.1 Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Inscriptions auditeurs	11 452	9 948
Convention Entreprise (contrats professionnalisation, alternance, DIF, etc.)	13 570	11 479
Conventions partenariat régions/autres conventions	55 608	57 904
Autres produits des activités annexes (ventes d'outils informatiques, locations diverses, etc.)	2 822	2 425
Chiffre d'affaires	83 452	81 756

6.2 Autres produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Subventions européennes, ANR, autres ministères	-	42
Subventions Collectivités territoriales/régions	24 354	26 903
Subventions Etat	117 034	112 925
Subventions Taxe d'apprentissage	499	587
Autres subventions d'exploitation	-	261
Autres produits	6 579	4 931
Transferts de charges d'exploitation	703	888
Autres produits d'exploitation	149 169	146 537

6.3 Achats et charges externes

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Achats	(10 996)	(11 681)
Services extérieurs	(43 456)	(44 228)
Achats consommés	(54 452)	(55 909)

6.4 Charges de personnel

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Salaires et traitements	(105 160)	(103 545)
Charges sociales	(54 148)	(51 411)
Charges de personnel	(159 308)	(154 956)

6.5 Autres charges d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Autres charges d'exploitation	(8 526)	(6 474)
Autres charges d'exploitation	(8 526)	(6 474)

6.6 Impôts et taxes

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Impôts et taxes sur rémunérations	(2 805)	(2 493)
CVAE	-	-
Autres impôts et taxes	(391)	(443)
Impôts et taxes	(3 196)	(2 936)

6.7 Dotations et reprises aux amortissements et provisions

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Dotations aux amortissements	(10 068)	(10 385)
Dotations et reprises aux provisions	5 722	4 280
Dotations et reprises aux amortissements et provisions	(4 346)	(6 105)

6.8 Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Gains de change	10	5
Produit net de cession des valeurs mobilières de placement	-	-
Autres produits financiers	64	92
Produits financiers	74	97
Dotation aux provisions et amortissements financiers	-	-
Intérêts et charges assimilées	(59)	(56)
Pertes de change	(1)	(7)
Autres charges financières	-	(7)
Charges financières	(60)	(70)
Résultat financier	14	27

6.9 Résultat exceptionnel

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels	1 704	2 540
Charges exceptionnelles	(1 489)	(3 012)
Résultat exceptionnel	215	(472)

7 Notes sur les principaux postes du bilan

7.1 Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/12/2016	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31/12/2017
Valeurs brutes	9 406	557	(26)	-	9 936
Frais de recherches et développement	7	-	-	-	7
Concessions, brevets et droits similaires	501	41	-	(304)	237
Logiciels	8 562	515	(26)	304	9 355
Autres immobilisations incorporelles	222	-	-	-	222
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	3	1	-	-	4
Amortissements	(7 989)	(381)	26	-	(8 343)
Autres immobilisations incorporelles	(37)	(1)	-	(341)	(379)
Frais de recherches et développement	(7)	-	-	-	(7)
Concessions, brevets et droits similaires	(458)	(27)	-	286	(198)
Logiciels	(7 487)	(353)	26	55	(7 759)
Valeurs nettes	1 417	176	-	-	1 593

7.2 Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2016	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31/12/2017
Valeurs brutes	376 082	4 954	(1 531)	(1 383)	378 122
Terrains et agencements	125 010	65	(98)	(720)	124 257
Constructions	202 340	1 595	(34)	2 821	206 722
Installations techniques	16 223	859	(410)	(2 499)	14 173
Autres immobilisations corporelles	30 468	2 225	(777)	(894)	31 022
Immobilisations corporelles en cours	1 603	181	(95)	(362)	1 327
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	24	29	(24)	-	29
Immobilisations corporelles en crédit-bail	414	-	(93)	271	592
Amortissements	(75 744)	(9 674)	1 246	47	(84 125)
Terrains	(1 845)	(69)	79	512	(1 323)
Constructions	(44 807)	(6 297)	34	(161)	(51 231)
Installations techniques	(10 821)	(1 049)	411	(1 164)	(12 623)
Autres immobilisations corporelles	(18 037)	(2 242)	781	811	(18 687)
Immobilisations corporelles en cours	(49)	-	-	49	-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en crédit-bail	(185)	(17)	(59)	-	(261)
Valeurs nettes	300 338	(4 720)	(285)	(1 336)	293 997

Les « Autres variations » correspondent principalement à l'intégration du CET dans les comptes du CNAM ainsi que des fusions.

7.3 Immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2016	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31/12/2017
Valeurs brutes	4 067	(194)	(1 054)	(125)	2 819
Titres de participation	3 515	48	(1 014)	(170)	2 379
Autres titres immobilisés	20	19	-	-	39
Prêts, cautionnements et autres créances	532	(261)	(40)	45	401
Provisions	-	-	-	-	-
Dépréciations des prêts, cautionnements et autres créances	-	-	-	-	-
Valeurs nettes	4 067	(194)	(1 054)	(125)	2 819

Les titres de participations incluent la participation du CNAM au GIE 2SA pour un montant de 1812K€, des avances de trésorerie de 822K€. La cession correspond notamment au remboursement d'un montant de 974K€ du GIE envers le CNAM.

7.4 Stocks

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs brutes	4	4
Stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	4	4
Provisions	-	-
Dépréciation des stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	-	-
Valeurs nettes	4	4

7.5 Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs brutes	46 428	-	-	46 428	42 164
Provisions pour dépréciation	(6 886)	-	-	(6 886)	(7 687)
Valeurs nettes	39 542	-	-	39 542	34 477

7.6 Autres créances et comptes de régularisation - actif

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs brutes	21 469	-	-	21 469	22 051
Créances sociales et fiscales	19 550	-	-	19 550	15 121
Débiteurs divers	77	-	-	77	11
Charges constatées d'avance	1 831	-	-	1 831	6 919
Provisions	(524)	-	-	(524)	(177)
Autres créances	(524)	-	-	(524)	(177)
Valeurs nettes	20 945	-	-	20 945	21 874

7.7 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Valeurs mobilières de placement	840	8 334
Disponibilités	55 127	41 057
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	55 967	49 391

7.8 Financements Etat

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Financements Etat - Cnam Paris	272 381	277 329
Financements Etat - Comodat	3 190	4 784
Financements Etat	275 571	282 113

7.9 Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2016	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/2017
Provisions pour litiges	762	344	(208)	-	898
Provisions pour pensions et retraites	1 607	359	(364)	-	1 417
Autres provisions pour risques et charges	6 886	950	(893)	(149)	6 788
Provisions pour risques et charges	9 255	1 653	(1 465)	(149)	9 103

Les provisions pour risques et charges correspondent essentiellement aux provisions pour vacation d'enseignement, congés payés et pour perte d'emploi.

7.10 Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts auprès d'établissements de crédit	66	994	1 039	2 099	1 426
Dettes financières diverses	18	34	-	52	465
Concours bancaires courants	1 106	-	-	1 106	55
Dettes financières liées au crédit-ball	-	(140)	-	(140)	266
Emprunts et dettes financières	1 190	888	1 039	3 117	2 212

7.11 Fournisseurs et comptes rattachés

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2017	31/12/2016
Dettes fournisseurs	4 600	-	-	4 600	7 836
Factures non parvenues	10 395	-	-	10 395	4 651
Fournisseurs et comptes rattachés	14 995	-	-	14 995	12 487

7.12 Autres dettes et comptes de régularisation - passif

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2017	31/12/2016
Dettes fiscales et sociales	19 519	-	-	19 519	15 848
Dettes sur immobilisations	66	-	-	66	54
Produits constatés d'avance	21 211	-	-	21 211	24 728
Autres dettes	6 125	801	-	6 926	4 404
Autres dettes et comptes de régularisation	46 921	801	-	47 722	45 034

7.13 Engagements hors bilan

7.13.1 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes correspondant à l'audit des comptes sociaux inscrits au compte de résultat combiné du Réseau Cnam s'élève à 196 K€ au 31 décembre 2017 contre 207 K€ au 31 décembre 2016.

Les honoraires au 31 décembre 2017 sont relatifs uniquement à des missions d'audit légal.

7.13.2 Droit Individuel à la Formation (DIF)

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) a été institué par la loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie.

Au 31 décembre 2014, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis et non exercés pour l'ensemble des salariés au titre du DIF s'élève à 52 988 heures.

A compter du 1^{er} janvier 2015, le DIF a été substitué par le Compte Professionnel de Formation (CPF). Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2020 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.

7.13.3 Répartition des effectifs permanents

	31/12/2017	31/12/2016
Cadres	1 370	1 327
Agents de maîtrise et techniciens	685	345
Employés	620	616
Ouvriers	11	2
Total	2 686	2 290

Les effectifs déclarés au 31 décembre 2017 sont en hausse de 396 personnes. Cette hausse doit néanmoins être tempérée, étant donné qu'une partie de la variation s'explique par l'absence d'informations fournies en 2016 par les centres (196 personnes déclarées par le CNAM Centre en 2017, contre 0 en 2016).

7.13.4 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas disponible

8 Informations détaillées par centre au 31 décembre 2017

Les tableaux suivants présentent le contributif de chaque Centre au compte de résultat et au bilan, ainsi que l'impact des éliminations des opérations inter-centres au 31 décembre 2017.

8.1 Détail du chiffre d'affaires par centre

	NOUVELLE-AQUITAINE	BRETAGNE	CENTRE	GRAND EST	CNAM	CORSE	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	GUADALOUPE	NORMANDIE	ILE-DE-FRANCE	OCÉANIE
En milliers d'euros											
Taxe d'Apprentissage	-	-	-	-	-	-	221	-	-	-	19
Inscriptions auditeurs	372	8 397	-	-	-	-	254	-	240	-	-
Convention Entreprise (contrats professionnalisation, alternance, DIF, ...)	1 106	440	334	-	-	-	466	-	-	3 942	162
Conventions partenariat régions/autres conventions	2 296	646	1 000	139	30 088	55	233	1 408	-	1 164	2 070
Autres produits des activités annexes (ventes d'outils informatiques, locations diverses, ...)	-	-	-	-	1 273	-	221	-	-	1 089	19
Subventions Collectivités territoriales/region	3 192	1 216	1 181	4 818	-	468	578	630	2 001	2 600	401
Subventions Taxe d'Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres subventions d'exploitation	-	-	-	-	117 034	-	-	-	-	-	-
Autres produits	6	-	4	66	7 717	-	1	-	-	-	8
Transferts de charges d'exploitation	13	20	23	18	-	3	10	111	27	140	22
Chiffre d'affaires au 31/12/2017	6 613	2 694	2 542	13 438	156 112	526	1 530	974	3 676	8 943	2 616

	MARTINIQUE	IPST TOULOUSE	NOUVELE CALEDONIE	PACA	PAYS DE LA LOIRE	HAUTS DE FRANCE	PO-VALE-DE-LOIRE	AUVERGNE RHONE ALPES	REUNION	Emplacement des Rapports Intercentres	31/12/2017
En milliers d'euros											
Taxe d'Apprentissage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	240
Inscriptions auditeurs	162	185	-	1 429	-	-	-	689	208	(484)	11 452
Convention Entreprise (contrats professionnalisation, alternance, DIF, ...)	99	1 231	-	-	1 521	4 012	-	-	304	(47)	13 570
Conventions partenariat régions/autres conventions	946	1	2 036	2 069	10 255	-	129	3 849	53	(2 829)	55 608
Autres produits des activités annexes (ventes d'outils informatiques, locations diverses, ...)	-	-	-	31	246	-	-	27	195	(280)	2 822
Subventions Collectivités territoriales/region	169	580	681	1 734	2 312	336	285	341	1 505	(674)	24 354
Subventions Taxe d'Apprentissage	-	-	-	-	362	69	-	68	-	-	499
Autres subventions d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	117 034
Autres produits	-	7	-	-	-	1	-	86	-	(1 319)	6 579
Transferts de charges d'exploitation	67	-	9	12	129	-	-	91	12	(4)	703
Chiffre d'affaires au 31/12/2017	1 443	2 004	2 726	5 275	14 826	4 417	414	5 151	2 278	(5 637)	232 621

8.2 Compte de résultat par centre

Tableau 1/2

Centres d'activité	NOUVELLE-AQUITAINE	BRETAGNE	CENTRE	GRAND EST	CNAM	CORSE	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	CAUDOULOUPE	NORMANDIE	ILE-DE-FRANCE	PICARDIE	MATINEQUE
Chiffre d'affaires	3 402	1 458	1 334	8 536	31 361	55	941	233	1 648	6 195	2 251	1 207
Autres produits d'exploitation	3 211	1 295	1 208	4 902	174 751	471	589	741	2 028	2 748	425	236
Produits d'exploitation	6 613	2 694	2 542	13 438	156 112	526	1 530	974	3 676	8 943	2 676	1 443
Achats et charges externes	(2 264)	(913)	(721)	(4 631)	(30 680)	(132)	(283)	(354)	(906)	(3 577)	(1 387)	(332)
Charges de personnel	(3 756)	(1 584)	(1 634)	(7 444)	(112 239)	(328)	(659)	(538)	(2 781)	(3 855)	(984)	(930)
Autres charges d'exploitation	(1 59)	131	(6)	(757)	(5 015)	(11)	(447)	(52)	(508)	(454)	(57)	(149)
Impôts et taxes	(87)	(34)	(59)	(103)	(2 279)	(2)	(3)	(4)	(39)	(185)	(15)	(8)
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	(101)	(69)	139	(367)	(2 252)	(12)	21	(14)	(43)	(586)	(39)	44
Charges d'exploitation	(6 367)	(2 469)	(2 281)	(13 302)	(152 465)	(485)	(1 371)	(962)	(4 277)	(8 657)	(2 482)	(1 375)
Résultat d'exploitation	246	225	261	136	3 647	41	159	12	(601)	286	194	68
Produits financiers	4	16	2	7	5	-	6	-	5	12	-	-
Charges financières	-	-	-	(4)	(1)	-	-	-	-	(4)	-	-
Résultat financier	4	16	2	3	4	-	6	-	5	8	-	-
Résultat courant	250	241	263	139	3 651	41	165	12	(596)	294	194	68
Produits exceptionnels	51	67	-	36	-	320	4	5	3	242	-	22
Charges exceptionnelles	(7)	(50)	(5)	(1)	-	(376)	-	(8)	-	(120)	(127)	(1)
Résultat exceptionnel	44	17	(5)	35	-	(56)	4	(3)	3	122	(127)	21
Résultat avant impôt	294	258	258	174	3 651	(15)	169	9	(593)	416	67	89
Impôts sur le résultat	-	(4)	-	-	-	-	(1)	-	(2)	(5)	-	-
Résultat net de l'exercice combiné	294	254	258	174	3 651	(15)	168	9	(595)	411	67	89

Compte de résultat par centre

Tableau 2/2

En milliers d'euros	31/12/2016											
	PARITOULOUSE	NOUVELLE CALÉDONIE	PAVA	PAYS DE LA LOIRE	HAUTES PYRÉNÉES	POLYNÉSIE	AUVERGNE RHONE ALPES	REUNION	Île de France	Provence Alpes Côte d'Azur	31/12/2015	
Chiffre d'affaires	1 417	2 036	3 529	12 022	4 012	129	4 565	761	61	(3 640)	83 452	81 756
Autres produits d'exploitation	587	690	1 746	2 804	405	285	586	1 517	1 517	(1 997)	149 169	146 537
Produits d'exploitation	2 004	2 726	5 275	14 826	4 417	414	5 151	2 278	2 278	(5 637)	232 621	228 293
Achats et charges externes	(417)	(1 068)	(2 606)	(4 605)	(1 185)	(102)	(2 056)	(789)	(789)	4 556	(54 452)	(55 909)
Charges de personnel	(1 386)	(1 549)	(2 367)	(9 905)	(2 438)	(205)	(3 532)	(1 290)	(1 290)	96	(159 308)	(154 956)
Autres charges d'exploitation	(738)	3	(283)	(173)	(584)	(137)	(23)	(92)	(92)	985	(8 526)	(6 471)
Impôts et taxes	(21)	(50)	(37)	(137)	(49)	(3)	(69)	(12)	(12)	-	(3 196)	(2 936)
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	(156)	(116)	(17)	(385)	(147)	(8)	(55)	(182)	(182)	-	(4 346)	(6 105)
Charges d'exploitation	(2 718)	(2 780)	(5 310)	(15 205)	(4 403)	(455)	(5 736)	(2 365)	(2 365)	5 637	(229 828)	(226 377)
Résultat d'exploitation	(714)	(54)	(35)	(379)	14	(41)	(585)	(87)	(87)	-	2 793	1 916
Produits financiers	-	11	2	2	-	-	1	1	1	-	74	97
Charges financières	-	-	-	(40)	(2)	-	(9)	-	-	-	(60)	(70)
Résultat financier	-	11	2	(38)	(2)	-	(8)	1	1	-	14	27
Résultat courant	(714)	(43)	(33)	(417)	12	(41)	(593)	(86)	(86)	-	2 807	1 943
Produits exceptionnels	-	5	320	580	13	-	4	32	32	-	1 704	2 540
Charges exceptionnelles	-	(158)	(91)	(192)	(281)	-	(71)	(1)	(1)	-	(1 489)	(3 012)
Résultat exceptionnel	-	(153)	229	388	(268)	-	(67)	31	31	-	215	(472)
Résultat avant impôt	(714)	(196)	196	(29)	(256)	(41)	(660)	(55)	(55)	-	3 022	1 471
Impôts sur le résultat	-	(2)	-	-	-	-	-	-	-	-	(14)	(15)
Résultat net de l'exercice combiné	(714)	(198)	196	(29)	(256)	(41)	(660)	(55)	(55)	-	3 008	1 456

8.3 Bilan par centre

Tableau 1/2

	En milliers d'euros											
	NOUVELLE-AQUITAINE	BRETAGNE	CENTRE	GRAND EST	CNAM	COMIST	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	GUADALUPE	MORHANNIE	IFFRÉ-ET-ROSA	OCÉANIE	MARTINIQUE
	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles	9	2	-	175	1 267	-	3	1	11	6	-	-
Immobilisations corporelles	583	151	27	620	283 061	5	30	43	74	639	30	7
Immobilisations financières	4	32	1	11	2 870	1	40	-	5	41	25	-
Actif immobilisé	596	185	28	806	287 198	6	73	44	90	686	55	7
Stocks et en-cours	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	1 518	794	768	4 772	22 137	35	644	19	888	953	705	757
Autres créances et comptes de régularisation - actif	2 048	459	393	1 022	7 779	362	371	280	1 592	461	372	543
Valeurs mobilières de placement	7	-	-	-	-	-	122	-	397	206	-	105
Disponibilités	1 554	1 791	434	4 924	30 883	268	1 122	187	965	2 861	217	247
Actif circulant	5 127	3 048	1 595	10 718	60 799	665	2 259	486	3 842	4 481	1 294	1 652
TOTAL ACTIF	5 723	3 233	1 623	11 524	347 997	671	2 332	530	3 932	5 167	1 348	1 659
Financements Etat	-	-	-	-	272 381	-	-	-	-	-	-	-
Fonds associatifs (cotisations des adhérents, apports, autres)	1 759	985	180	1 169	-	4	-	72	1 376	761	500	140
Financements hors Etat (reclass subv. d'invest.) - Cnam Paris	-	-	-	-	11 526	-	-	-	-	-	-	-
Financements hors Etat (reclass subv. d'invest.) - Autres Centres	301	30	-	109	-	-	2	-	10	-	(20)	-
Fonds Propres	2 060	1 015	180	1 278	283 907	4	2	72	1 386	761	480	140
Réserves de combinaison	858	783	307	4 858	23 525	150	1 273	(25)	92	870	(934)	837
Résultat	294	254	258	174	3 651	(15)	168	9	(595)	411	67	89
Total Fonds Propres et réserves	3 212	2 052	745	6 310	311 083	139	1 443	56	883	2 042	(387)	1 066
Provisions pour risques et charges	107	29	86	315	5 228	9	26	-	122	599	594	-
Emprunts et dettes financières	92	-	-	68	843	-	-	-	-	204	297	(3)
Fournisseurs et comptes rattachés	1 103	277	334	2 335	4 608	38	177	307	717	1 584	658	297
Autres dettes et Comptes de régularisation - passif	1 209	875	458	2 496	26 235	485	666	167	2 210	738	187	299
Total Dettes	2 404	1 152	792	4 899	31 686	523	863	474	2 927	2 526	1 142	593
TOTAL PASSIF	5 723	3 233	1 623	11 524	347 997	671	2 332	530	3 932	5 167	1 348	1 659

Réseau Cnam
Etats Financiers Combinés au 31 décembre 2017

Bilan par centre
Tableau 2/2

	DESEINEUSE	NOUVEAU CALÉDONNIEN	NOUVEAUX CALAIS	PACA	POITOU CHARENTAIS	PAIS DE LA LOIRE	HAUTS DE FRANCE	POLYMERIE	AUTRES DE BRONNE ALPES	REUNION	Changement d'exercice de l'exercice	31/12/2017
	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net		Net
Immobilisations incorporelles	19	10	-	-	-	42	32	-	15	1	-	1 593
Immobilisations corporelles	396	93	-	73	(32)	7 695	35	21	304	110	-	293 997
Immobilisations financières	-	29	-	6	-	7	-	-	46	1	(300)	2 819
Actif Immobilisé	415	132	-	79	(32)	7 744	67	21	365	112	(300)	298 409
Stocks et encours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4
Clients et comptes rattachés	518	347	-	2 936	-	3 387	1 349	79	2 048	304	(5 416)	39 542
Autres créances et comptes de régularisation - actif	314	53	-	897	-	1 963	526	229	155	1 144	(18)	20 945
Valeurs mobilières de placement	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	840
Disponibilités	2 414	1 318	-	2 868	-	924	981	-	631	538	-	55 127
Actif circulant	3 246	1 721	-	6 701	-	6 274	2 856	308	2 834	1 986	(5 434)	116 458
TOTAL ACTIF	3 661	(853)	-	(32)	(32)	14 018	2 923	339	3 196	2 098	(5 734)	414 667
Financements Etat	-	-	-	-	-	3 190	-	-	-	-	-	275 571
Fonds associatifs (cotisations des adhérents, apports, autres)	-	-	-	-	-	1 913	148	-	1 539	-	-	10 546
Financements hors Etat (reclass subv. d'invest.) - Cnam Paris	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11 526
Financements hors Etat (reclass subv. d'invest.) - Autres Centres	-	-	-	-	-	(459)	(61)	-	-	(8)	-	(96)
Fonds Propres	-	-	-	4 644	-	87	-	-	1 539	(8)	-	297 547
Réserves de combinaison	4 031	1 425	-	2 486	(128)	(1 196)	425	248	(1 273)	635	-	39 375
Résultat	(714)	(198)	-	196	20	(29)	(256)	(41)	(660)	(55)	-	3 008
Total Fonds Propres et réserves	3 317	1 227	-	2 682	(108)	3 419	256	207	(394)	572	-	339 930
Provisions pour risques et charges	79	285	-	147	-	762	529	-	126	60	-	9 103
Emprunts et dettes financières	-	-	-	-	76	953	-	-	962	1	(300)	3 117
Fournisseurs et comptes rattachés	84	21	-	1 759	-	1 708	689	74	1 517	77	(3 369)	14 995
Autres dettes et Comptes de régularisation - passif	181	320	-	2 192	-	7 176	1 449	48	988	1 388	(2 065)	47 722
Total Dettes	265	341	-	3 951	76	9 837	2 138	122	3 467	1 466	(5 734)	65 834
TOTAL PASSIF	3 661	(853)	-	(32)	(32)	14 018	2 923	339	3 196	2 098	(5 734)	414 667